

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 7

**OBJET : RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 7
PLAN BOIS ENERGIE
CONVENTION ANNUELLE D'APPLICATION 2007**

RAPPORTEUR : M. Pierre ESTEVE

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,
VU le rapport N° 7 de son Président
Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'approuver les termes de la convention annuelle d'application 2007 du Plan Bois Energie avec l'Etat, la Région Languedoc Roussillon et l'ADEME, jointe en annexe,
- d'autoriser le Président à signer cette convention annuelle d'application 2007 du Plan Bois Energie ainsi que toutes pièces afférentes à cette opération ;
- de fixer la dotation départementale au titre du programme 2007 à 180 000 €.

Départemental. Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 204 et 65 du Budget
La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour
8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL, M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ)

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Christian BOURQUIN